



LABORATOIRE DE SOCIOLOGIE  
D'ANTHROPOLOGIE  
ET D'ETUDES AFRICAINES

**LAS ANEA**



# REVUE DEZAN

**VOLUME 8, NUMERO 1, 2020**

*UAC, Juin 2020*

# DEZAN

VOLUME 8, NUMERO 1, 2020

*UAC, Juin 2020*

**Toute correspondance est adressée au :**  
**Comité de Rédaction de la revue DEZAN**  
**01 BP 526 Cotonou, République du Bénin**  
[revuedezean@yahoo.fr](mailto:revuedezean@yahoo.fr)

Toute reproduction sous quelle forme que ce soit est interdite et de ce fait passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la production du droit d'auteur en République du Bénin.

**ISSN 1840-717-X DU 4<sup>ème</sup> trimestre**

**Dépôt Légal N°6378 du 4<sup>ème</sup> trimestre**

*Ce numéro a été réalisé grâce à l'engagement, aux conseils et observations d'enseignants et chercheurs du Département de Sociologie-Anthropologie et d'autres entités de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey Calavi.*

Nous tenons à témoigner de notre reconnaissance aux **Professeurs Michel BOKO, Guy Ossito MIDIOHOUAN, Ambroise MEDEGAN, Bertin YEHOUEYOU et Maxime da CRUZ.**

**Dr. Narcisse YEDJI et Romuald T. SOSSOU ont** assuré le recueil, l'agencement et la mise en forme des textes. Le tout, sous la supervision du Rédacteur en Chef par intérim **Dr. Codjo Timothée TOGBE**

|  |
|--|
| <b>REVUE DEZAN</b><br><i>Volume 8, NUMERO 1, Juin 2020</i> |
|--|

**Directeur de publication**

**Dr. IMOROU Abou-Bakari (MC)**  
*Maitre de Conférences des Universités (CAMES)*

**Rédacteur en Chef par intérim**

**Dr.Codjo Timothée TOGBE**  
*Maitre Assistant des Universités (CAMES)*

**Comité Scientifique**

Pr. Michel BOKO (Bénin), Pr. Prospère I. LALEYE (Sénégal),  
 Pr. Albert TINGBE-AZALOU MC (Bénin), Pr. Francis AKINDES (Côte d'Ivoire),  
 Pr. Maxime Da CRUZ (Bénin), Pr. Thomas BIERSCHEK (Allemagne), Pr  
 Yendoukoa Lalle LARE, MC (Togo), Pr. Albert NOUHOUAYI (Bénin), Gautier  
 BIAOU, MC (Bénin), Pr. Mamoudou IGUE (Bénin), DANIQUE TAMASSE Roger,  
 MC (Togo), MONGBO Rock (Bénin), Pr. Issiaka KONE (Côte d'Ivoire), Pr. Séri  
 DEDY, Pr. Elisabeth FOURN (BENIN), Alkassoum MAIGA (BURKINA FASO)  
 et Pr. Lolouvou Foly HÉTCHÉLI (TOGO) , HOUNGNIHIN Rock

**Comité de Lecture**

Pr Toussaint TCHITCHI (Bénin), Pr. Sylvain ANIGNIKIN Bénin),  
 Pr. Paulin T. HOUSSOUNOU (Bénin), Pr. Albert TINGBE AZALOU, MC  
 (Bénin), Pr Roch Gnahoui DAVID (Sénégal), IGUE Babatundé Charlemagne  
 (Bénin), MIDIOHOUAN Guy Ossito (Bénin), MEDEGAN Ambroise (Bénin)

**Recueil, agencement et mise en forme des textes**

Dr. Narcisse YEDJI & Tokandé Romuald SOSSOU

|                 |
|-----------------|
| <b>SOMMAIRE</b> |
|-----------------|

|   |     |
|---|-----|
| LE COMMERCE TRANSFRONTALIER DU POISSON TRANSFORME ENTRE LA COTE D'IVOIRE ET LE GHANA, _____   | 7   |
| <b>Aboya Narcisse &amp; Kanga Koco Marie Jeanne</b>   |     |
| SOIGNANTS ET VECUS DU BURNOUT A LA CLINIQUE UNIVERSITAIRE DE GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE (CUGO) DE COTONOU _____  | 25  |
| <b>Alphonse Mingnimon AFFO, Elwis Roland ASSOGBA &amp; Grégoire Magloire GANSOU</b>   |     |
| PRATIQUE DU RITE ASEN CHEZ LES FON DE OUIDAH : ENTRE SACRALITE ET SYMBOLISME IDENTITAIRE _____  | 45  |
| <b>John AKINTOLA</b>  |     |
| L'ACCES A L'EAU POTABLE ET SES INCIDENCES SOCIO-ENVIRONNEMENTALES DANS LE PREMIER ARRONDISSEMENT DE LA COMMUNE DE DJOUGOU AU NORD DU BENIN _____          | 59  |
| <b>AKIYO Offin Lié Rufin</b>  |     |
| GLOBALISATION DES MŒURS, GOUVERNABILITE ET INCIVISME DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES A OUAGADOUGOU _____  | 75  |
| <b>Yisso Fidèle BACYE &amp; Moubassiré SIGUE</b>  |     |
| STRATEGIES D'ORGANISATION DE LA SECURITE AUTOUR DES MARCHES FORAINS DE BROBO EN COTE D'IVOIRE _____   | 95  |
| <b>BALLY Claude Koré</b>  |     |
| FACTEURS SOCIAUX LIMITANT L'ADHESION DES FEMMES AUX COOPERATIVES PAYSANNES A AKPRO-MISSERETE AU SUD DU BENIN _____  | 113 |
| <b>BENON MONRA ABDOULAYE</b>  |     |
| LA VERTU COMME VÉRITABLE RICHESSE DES ÉTATS CHEZ PLATON _____   | 129 |
| <b>BROU Nanou Pierre</b>  |     |
| « IYAWO » DE KETOU AU BENIN: ENTRE HERITAGE CULTUREL ET AUTONOMISATION FINANCIERE _____   | 149 |
| <b>Cabiratou OGOUBIYI, Donald V. B. CHAOU &amp; Dodji AMOUZOUVI</b>   |     |
| RADIOSCOPIE D'UNE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AUX FINS DE VALORISATION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE AU BURKINA FASO _____                                | 165 |
| <b>Tionyéfé FAYAMA, Mariétou SORY &amp; Flavienne Valérie SAWADOGO</b>  |     |
| GENRE ET GESTION INTEGREE DES DECHETS SOLIDES (BALLES) ISSUS DE LA TRANSFORMATION DU RIZ DANS LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE L'ATACORA AU BENIN _____ | 191 |
| <b>Appolinaire D. GNANVI</b>  |     |
| ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE EN MILIEU RURAL AU BURKINA FASO ET LOGIQUES D'ACTEURS : UNE LECTURE A PARTIR DE LA STREET LEVEL BUREAUCRACY _____        | 211 |
| <b>Sidbéwendin David Olivier ILBOUDO</b>  |     |
| PATRIMOINE ARCHITECTURAL URBAIN DE LA VILLE DE ZINDER : ROLE ET SIGNIFICATION DE L'HABITAT TRADITIONNEL DU DEDANS AU DEHORS _____                         | 231 |
| <b>Issoufou ISSA</b>  |     |
| MOBILES EXPLICATIFS DE LA MONETARISATION DES TRANSACTIONS FONCIERES CHEZ LES NIABOUA DE TAPEGUHE DANS LE CENTRE OUEST IVOIRIEN _____                      | 247 |
| <b>Arsène KADJO ; Koffi Noël KOUASSI &amp; Kounadi TRAORE</b>   |     |
| CONSTRUCTION DE L'IDENTITE RELIGIEUSE DÁÁGBÓVI AU SEIN DE LA TRES SAINTE EGLISE DE JESUS-CHRIST AU SUD-BENIN _____  | 263 |
| <b>KOKOU Bessan Florentin, AFADJINOU Horace &amp; AKINTOLA John</b>   |     |

|  |     |
|--|-----|
| LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES IVOIRIENNES DANS LA COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE-JAPON DE 1983 À NOS JOURS _____  | 277 |
| <b>N'Dri Laurent KOUAKOU</b>   |     |
| RESISTANCE DES ACTEURS SOCIAUX AUX RECOMMANDATIONS DE LA MEDECINE MODERNE POUR LA GESTION DE LA GROSSESSE A TOFFO _____  | 303 |
| <b>LALY Ambroise, CADASSOU Marcien K. S. , IMOROU Abou-Bakari &amp; HOUNGNIHIN A. Roch</b>   |     |
| FACTEURS LOCAUX DES ALEAS CLIMATIQUES ET MESURES D'ADAPTATION DES POPULATIONS DU DEPARTEMENT DES COLLINES AU BENIN _____   | 327 |
| <b>MAKPONSE Makpondéou</b>   |     |
| GOUVERNANCE LOCALE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LES COMMUNES DE LALO, KLOUEKAMEY ET TOVIKLIN (MOYEN-COUFFO) AU SUD DU BENIN _____                                | 353 |
| <b>Brice Hugues Serge MARIANO &amp; Marius K. VODOUNNON TOTIN</b>  |     |
| DOULEUR CHRONIQUE : DES RÉALITÉS CULTURELLES AUX FONCTIONNEMENTS PSYCHIQUES DU SOIGNANT-SOIGNÉ À L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES DE COTONOU (BÉNIN) _____                             | 369 |
| <b>MEHINTO Michel Mètonou</b>  |     |
| ESSOR DE L'HEVEACULTURE EN COTE D'IVOIRE : DEVELOPPEMENT DES CONTRATS DE PRET DE TERRE CONTRE ENTRETIEN DE JEUNES PLANTS ET DE MISE EN GAGE EN SITUATION DE RECONVERSION CULTURALE _____ | 393 |
| <b>MLAN Konan Séverin</b>  |     |
| MOUVEMENTS SOCIOPOLITIQUES AU TOGO : QUEL AGIR STRATEGIQUE ET COMMUNICATIONNEL DES ACTEURS POLITIQUES ? _____  | 413 |
| <b>Gbati NAPO</b>  |     |
| LES ENFANTS ORPHELINS ET REBELLES DANS LES CONTES AFRICAINS : CANON D'UNE MORALE DE DIDACTISATION _____  | 435 |
| <b>Konan Germain N'GUESSAN</b>   |     |
| LE MAGHREB AU VIIIème SIECLE : RESISTANCES A L'IDEAL ISLAMIQUE D'UNITE (720-745) _____   | 453 |
| <b>Nogbou M'domou Eric</b>   |     |
| ENFANT, MALADIE ET GUERISON A LOUGSI (BURKINA FASO) : L'ANTHROPOLOGIE ET LA TRANSITION DES PRATIQUES DE SANTE PUBLIQUE _____   | 473 |
| <b>Natéwindé SAWADOGO</b>  |     |
| DYNAMIQUE DES VECUS SOCIO-CULTURELS ET RAPPORT A L'ECOLE DES SENOUFU MIGRANTS DANS LA ZONE FORESTIERE DE LA COTE D'IVOIRE ____   | 495 |
| <b>SILUE Abou</b>  |     |
| VALEURS RELIGIEUSES ET LAÏCITE _____   | 525 |
| <b>TAYORO Gbotta</b>   |     |
| CONCILIATION VIE FAMILIALE ET VIE PROFESSIONNELLE : UN DEFII POUR LES FEMMES SOIGNANTES DU SECTEUR PUBLIC DE LA SANTE A LOME _____   | 547 |
| <b>TOUDEKA Ayawavi Sitsopé &amp; GNOUMOU THIOMBIANO Bilampoa</b>   |     |
| GESTION DE FLUX DES ELEVES AU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL AU MALI : INNOVATION OU ENSEIGNEMENT AU RABAIS ? _  | 569 |
| <b>Ibrahima TRAORE</b>   |     |
| INTEGRATION DU GENRE DANS L'AFFERMAGE DES OUVRAGES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE KLOUEKANME _____  | 585 |
| <b>GBOYOU G. Nestor ; TOBADA Alexis Babyllas ; GOMEZ COUAMI Ansèque &amp; VISSIN Expédit Wilfrid</b>   |     |

## **INTEGRATION DU GENRE DANS L’AFFERMAGE DES OUVRAGES D’APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE KLOUEKANME**

**GBOYOU G. Nestor**

*Université d'Abomey-Calavi, [gboyounesto@yahoo.fr](mailto:gboyounesto@yahoo.fr)*

**TOBADA Alexis Babyllas**

*Université d'Abomey-Calavi*

**GOMEZ COUAMI Ansèque**

*Université d'Abomey-Calavi*

**VISSIN Expédit Wilfrid,**

*Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi*

---

### **Résumé**

Les Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE) accordaient aux femmes, des places qui rehaussent peu leur image malgré les fonctions qu'elles assument dans l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) dans les ménages. Le nouveau système qui remplace la gestion par les Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE) et basé sur l'affermage, s'inscrit dans la perspective de professionnalisation de la gestion des ouvrages d'AEP. Ce changement de paradigme de gestion amène à se fixer comme objectif de recherche, le niveau de prise en compte du genre dans l'affermage des ouvrages d'AEP dans la commune de Klouékanmè. La recherche que suscite cet objectif a été menée dans une approche systémique avec pour cible, les acteurs impliqués dans l'affermage des ouvrages d'AEP. Les données traitées et analysées montrent que la gestion des ouvrages complexes d'AEP est confiée aux hommes. Quant aux femmes, elles se voient confiées, celle des ouvrages simples. Or, les ouvrages complexes regorgent de beaucoup d'enjeux et génèrent plus de ressources financières que ceux simples. Ce traitement des femmes dans le nouveau paradigme de gestion des ouvrages d'AEP n'est que le prolongement du traitement qui leur avait été fait lors dans l'ancien mode gestion caractérisé par les CGPE.

**Mots-clés :** Klouékanmè, eau, affermage, femme, homme.



## **Introduction**

Acquérir une autonomisation économique de plus en plus grande, c'est, pour les femmes et les hommes, disposer des moyens de participer au processus de croissance, d'y contribuer et d'en tirer profit. C'est se mettre dans une dynamique qui permet à l'homme et à la femme d'assurer la reconnaissance de la valeur de leurs apports et le respect de leur dignité. C'est aussi et surtout pour les femmes, acquérir la possibilité de négocier une répartition plus juste et équitable des bienfaits que procure la croissance. C'est pourquoi une approche basée sur le genre peut créer un cadre de coopération entre les hommes et les femmes de sorte à mettre à contribution les connaissances et les aptitudes des uns et des autres (WSP, 2010) dans la gestion des ouvrages d'AEP à Klouékanmè.

La participation des femmes à la vie socioéconomique et l'accroissement de leur pouvoir d'action sont essentiels pour : (i) renforcer leurs droits et leur permettre d'avoir la maîtrise de leur vie et d'exercer une influence au sein de leur collectivité. C'est pourquoi l'AFD (2014) recommande que les femmes et les hommes soient associés dans la même démarche, plutôt que d'entretenir une guerre des sexes qui n'a pas sa raison d'être. C'est tout au plus de leur positionnement social dont il est question. Les femmes, d'ailleurs plus sensibles pour cette vision globale, et accentuer davantage leur implication dans la gestion des ouvrages d'AEP s'inscrit dans cette logique.

Selon les traditions les plus anciennes, l'eau est un bien collectif qui est réparti entre tous et chacun a droit à en recevoir gratuitement (Smets, 2011). Les femmes et les filles sont souvent, les principales utilisatrices, pourvoyeuses et même gestionnaires de l'eau dans les foyers. C'est pourquoi dès qu'un système d'AEP se détraque, il revient à elles de parcourir de longues distances et de passer des heures entières pour satisfaire les besoins en eau de leurs familles (WSP, 2010). Cette responsabilité qu'elles assument fait que les principes de Dublin en matière de gestion des ressources en eau dispose que « les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la sauvegarde de l'eau, et ce principe souligne l'importance d'habiliter les femmes de sorte qu'elles participent à tous les niveaux de gestion des ressources d'eau » (WSP ; 2010 : 9).

Dans le contexte de la professionnalisation des ouvrages d'AEP à Klouékanmè, le maître d'ouvrage a opté pour l'affermage pour se conformer aux prescriptions de la stratégie nationale de l'AEP en milieu rural. Cette nouvelle option de gestion en cours il y a plus d'une

décennie suscite une curiosité scientifique conduisant à réfléchir sur la place qui est réservée à la femme dans l'affermage des ouvrages d'AEP dans la commune de Klouékanmè Cette recherche a pour objectif d'analyser le niveau de prise en compte du genre dans l'affermage des ouvrages d'AEP dans la commune de Klouékanmè.

## 2- Matériels et méthode

### 2.1- Matériels et données

Mener une réflexion sur le genre dans l'affermage des ouvrages d'AEP dans la commune de Klouékanmè c'est toucher un point sensible du développement de cette commune où la denrée eau potable est rare et où la corvée d'eau revient aux femmes. Cette recherche repose sur des données quantitatives et qualitatives. Elle fait appel à des outils et techniques mixtes pour mieux cerner la problématique de la place de la gente féminine dans la professionnalisation des ouvrages d'AEP avec pour toile de fond, l'affermage. Pour cela, les matériels utilisés sont le smart phone, les enregistreurs numériques, les données cartographiques liées à la position géographique des ouvrages d'AEP dans la commune de Klouékanmè.

### 2.2- Méthode

Les outils utilisés pour la collecte des données sont composés de : (i) un guide d'entretien et (ii) un questionnaire. Chaque outil est utilisé pour collecter selon l'acteur de l'eau concerné par l'affermage. Le tableau I fait la synthèse des outils de collecte de données et les cibles auprès de qui, celles-ci ont été collectées.

Tableau I : Outils de collecte de données et cibles concernées

| Outils de collecte de données | Cibles   |
|-------------------------------|--|
| Questionnaires                | Fermiers, exploitants et fontainiers                                     |
| Guides d'entretien            | Agents communaux, autorités locales artisans réparateurs et fournisseurs |

Source : données de terrain, janvier 2020

Il ressort de ce tableau qu'autant de cibles, autant d'outils de collecte de données.

Les techniques de choix des acteurs investigués sont :

le choix raisonné pour les fermiers et les exploitants, les agents

communaux et les autorités communales ;

la boule de neige pour les fontainiers.

Les critères du choix des acteurs identifiés par le choix raisonné sont contenus dans le tableau II.

Tableau II : Critères de choix des cibles identifiées par choix raisonné

| Acteurs  | Agents communaux   | Autorités locales   | Artisans Réparateurs   | Fournisseurs de pièces de rechanges   |
|----------|--|---|--|---|
| Critères | être dans le secteur de l'AEP depuis au moins 2 ans ;<br>être dans un poste de responsabilité lié à l'AEP ;<br>être membre du Comité Communal Eau et Assainissement (CCEA) | être membre du Comité Communal Eau et Assainissement (CCEA) ;<br>habiter un village ou quartier qui dispose d'un ouvrage d'AEP en affermage | avoir un contrat d'affermage avec le maître d'ouvrage ;<br>résider dans la commune il y a au moins 2 ans | intervenir dans la commune depuis 2 ans au moins ;<br>avoir magasin de vente de pièces de rechange dans la commune ou dans le département du Couffo |

Source : données de terrain, janvier 2019

Il se dégage de ce tableau que ce sont des critères objectifs permettant retenir des acteurs qui détiennent de vraies informations qui sont retenus.

| Acteurs investigués | Agents communaux | Autorités locales | Fermier | Exploitant | Artisans Réparateurs | Fontainiers de pièces de rechange | Total |
|---------------------|------------------|-------------------|---------|------------|----------------------|-----------------------------------|-------|
| Effectifs           | 2                | 3                 | 6       | 7          | 7                    | 10                                | 35    |

Source : données de terrain, janvier 2019

Au total, 35 acteurs de la commune de Klouékanmè ont été interviewés. Les données collectées qu'elles soient qualitatives ou quantitatives ont été codifiées et saisies à l'aide du tableur Excel. L'analyse des données d'enquêtes a été faite à l'aide du logiciel SPSS (Statistical Package for the Social Sciences version 16.0) pour les statistiques descriptives (effectifs, pourcentage des modalités).

### 3- Résultats et discussion

#### 3.1- Problématique du positionnement des femmes dans la

### ***gestion des ouvrages d'AEP***

Avant l'adoption de la professionnalisation de la gestion des ouvrages d'AEP par l'affermage, ces infrastructures étaient gérées par les Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE). En effet, cette instance de gestion des points d'eau est mise en place par la communauté par l'assistance du service départemental de l'eau ou d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui assure l'intermédiation sociale. Sa composition varie selon la taille de l'ouvrage et celle de la communauté. Il a été constaté que « du fait que la participation des hommes aux comités de gestion est beaucoup plus importante que celle des femmes, et vue que les différentes formations et activités en matière de renforcement organisationnel des villageois s'adressent en première instance à ces comités, un projet comme le PPEA risque d'accentuer encore davantage le déséquilibre existant en terme de pouvoir entre hommes et femmes » (PROTOS-BENIN, 2000 : 11). Cette assertion de cette institution internationale relance la problématique de la place des femmes dans les instances de gestion des ouvrages d'AEP. Même si elles sont présentes dans les structures de gestion, ce ne sont que les postes de trésorerie et de commissaire au compte qu'elles occupent. Mais leur nombre par rapport à celui des hommes autorise des doutes sur leur poids dans les grandes décisions quand on connaît l'organisation sociale dans les communautés rurales. Du point de vue quantitative, les femmes sont encore sous-représentées dans les différents comités de gestion. Elles font selon PROTOS-BENIN (2000), 20 à 40 % y occupent rarement les fonctions clés : une présidente et deux trésorières dans les 6 comités de gestion des points d'eau visités. Il en résulte qu'en effet que les ouvrages d'AEP sont non seulement un lieu de pouvoir mais aussi de confrontation de multiples acteurs aux intérêts divergents. Dans les faits, la position de l'homme semble alors renforcée davantage par rapport à celle des femmes. Ils sont les premiers bénéficiaires des activités d'appui organisationnel et ils arrivent à occuper une place incontournable dans les CGPE. Dans le nouveau mécanisme de gestion des ouvrages d'AEP marqué par l'affermage, la position des femmes a-t-elle changé ?

### **3.2- Place de la gente féminine dans la gestion des ouvrages d'AEP par l'affermage**

#### **3.2.1- Place de la gente féminine dans le dispositif institutionnel d'animation du sous-secteur de l'Approvisionnement en Eau Potable à Klouékanmè**

La commune de Klouékanmè a très tôt compris la complexité du sous-secteur de l'AEP en créant de ce fait, un service animé par un cadre de conception et d'exécution. En moins de dix ans, trois cadres ont travaillé dans ce service et ont occupé le poste de chef service.

| Tableau III : Profil des cadres ayant travaillé au service à charge l'AEP dans la commune de Klouékanmè<br>Cadre d'animation sous-secteur de l'AEP | Sexe     | Niveau d'instruction de l'agent                       | Nombre d'années au poste  |
|--|----------|---|---------------------------|
| Premier agent  | Masculin | Géographe :<br>Option<br>Aménagement<br>du territoire | 4 ans                     |
| Deuxième agent   | Masculin | Maîtrise en<br>Science<br>Economique                  | 1 an                      |
| Troisième agent  | Masculin | Maîtrise en<br>Science<br>Economique                  | 2 <sup>ème</sup><br>année |

Source : données de terrain, janvier 2019

Il ressort de ce tableau un véritable engagement du maître d'ouvrage à faire du sous-secteur de l'AEP, une de ses priorités de développement. Cependant, force est de constater que parmi les trois agents qui ont animé ce service, aucune femme n'y figure. La dimension genre n'est pas respectée. De même, celui qui a passé plus de temps a fait 4 ans. L'absence de cadre féminin au niveau du service de l'eau de la commune de Klouékanmè est justifiée par les acteurs par :

- l'insuffisance de bourses de formation supérieure dans les métiers de l'eau ;
- des coûts élevés des formations supérieures dans les métiers de l'eau ;
- le profil de formation des femmes ne correspond à celui demandé.

### 3.2.2- Situation de l'Approvisionnement en Eau Potable dans les communes de Klouékanmè

La situation de l'AEP dans la commune de Klouékanmè est caractérisée par le taux de desserte en ouvrages d'AEP. Ce taux de desserte est ici présenté par arrondissement comme le prouve le tableau IV.

Tableau IV : Taux de desserte par arrondissement dans la commune de Klouékanmè

| Arrondissements<br>Taux de<br>desserte | ADJAHONME | AHOGBEYA | AYA-HOH OUE | DJOTTO | HONDJI | LAN TA | TCHIKPE |
|--|-----------|----------|-------------|--------|--------|--------|---------|
| Taux de desserte en 2016               | 37.0%     | 28.6%    | 17.2%       | 27.2%  | 39.4 % | 50.0 % | 33.9%   |
| Taux de desserte en 2017               | 36.3%     | 27.5%    | 16.8%<br>-  | 26.8%  | 49.8 % | 49.8 % | 33.3%   |
| Taux de desserte en 2018               | 35.9%     | 27.2%    | 16.4%       | 26.5%  | 38.2 % | 49.3 % | 32.8%   |

Source de données : BDI / DG-Eau/DDEM

Jusqu'en 2016, les taux de desserte montrent que beaucoup d'effort sont faits en matière d'AEP. A partir de 2016, il est constaté une chute compte tenu du nouvel engagement qui est la couverture intégrale à l'horizon 2021 pour le gouvernement et 2030 pour la communauté internationale. Ce qui implique un nouveau mode de calcul des taux de desserte. Il importe de bien gérer l'existant pour la continuité du service de l'eau à la population.

### 3.2.3- Place de la femme dans le dispositif institutionnel de mise en affermage des ouvrages d'AEP dans la commune de Klouékanmè

La mise en affermage des ouvrages d'AEP suit le mécanisme de passation de marché public. A cet effet, il est mis en place un dispositif au niveau de la commune de Klouékanmè. Il s'agit de :

- la commission de passation de marché (CPM). Dans cette commission, selon que l'on veut passer un marché dans un secteur, le responsable fait partie intégrante de la commission. Mais il y a une équipe permanente dans 5 membres dont une

seule femme jouant le rôle de secrétaire de permanent de la personne responsable de marché public ;

- il y a une cellule de contrôle constituée de 4 membres uniquement des hommes.

Il ressort donc que dans toute l'équipe de passation des marchés mis en par l'autorité communale, il n'y a qu'une seule femme. Ce qui montre que le genre n'est pas respecté.

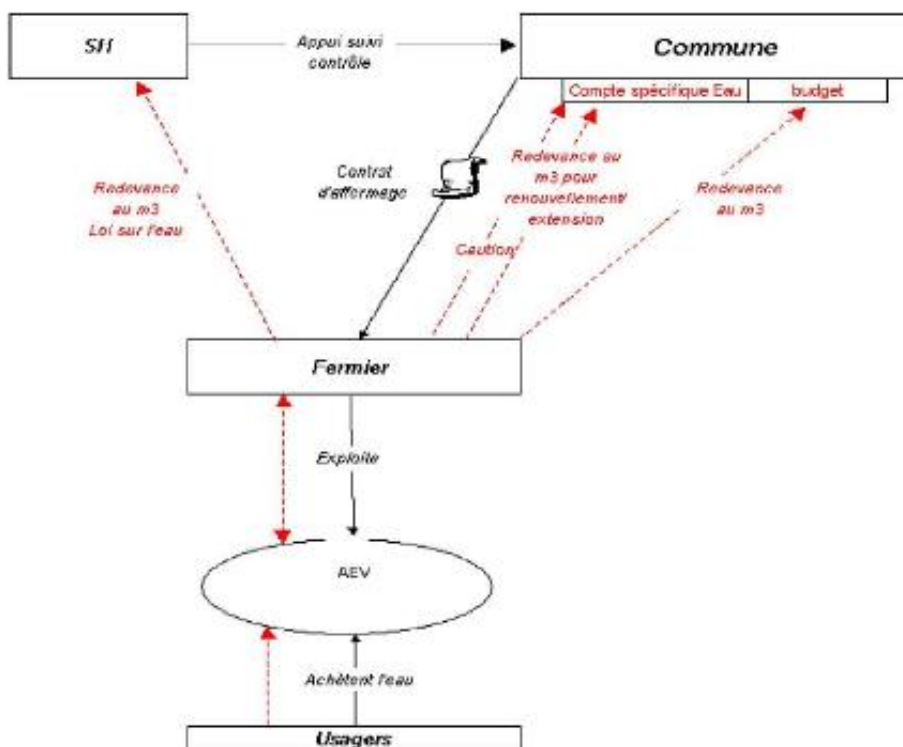


Figure 1 : Schéma de l'affermage mettant en exergue, le rapport entre le fermier et le maître d'ouvrage et les autres acteurs

Source : Direction Départementale de l'Eau et des Mines du Couffo

Dans le mode de Délégation par la commune à un fermier, les usagers se constituent en Association des Consommateurs d'Eau Potable (ACEP). Celle-ci n'a pas de responsabilité directe dans la gestion des infrastructures d'AEP. Son rôle se limite à l'informer la mairie en cas de dysfonctionnement du système. La Mairie signe un contrat d'affermage directement avec un opérateur privé (fermier). Les principales responsabilités du fermier sont les suivantes :

- exploiter les ouvrages et vendre l'eau à un tarif fixé par le contrat ;
- assurer le fonctionnement, l'entretien courant et la maintenance du système ;
- verser, au démarrage du contrat, une caution sur le compte « Eau » de la Commune ;
- verser une redevance pour le renouvellement et les extensions à la Commune assise sur le nombre de m3 produits et verser une redevance au budget communal. Tout cela se fait avec le Receveur Percepteur de la commune qui est en même temps le comptable de la mairie.

Dans ce mode de gestion, c'est la commune qui a la charge du renouvellement du système de pompage et de la réalisation des extensions éventuelles.

### 3.2.4- Place de la gente féminine dans les maillons d'exploitation et de maintenance des ouvrages d'AEP dans la commune de Klouékanmè

Un principe de base de l'affermage est l'implication du privé dans le sous-secteur de l'AEP. A cet effet, la présence des consommateurs est très limitée. Ils peuvent se constituer en Association des Consommateurs d'Eau Potable (ACEP) pour veiller à la qualité du service offert à la population et informer le maître d'ouvrage en cas de défaillance du service de l'eau. Dans le cas de la commune de Klouékanmè, cette association de 9 membres n'a qu'une seule femme qui joue en son sein, le rôle de trésorier adjoint.

Tableau V : Effectifs des acteurs impliqués dans la chaîne de gestion des ouvrages d'AEP

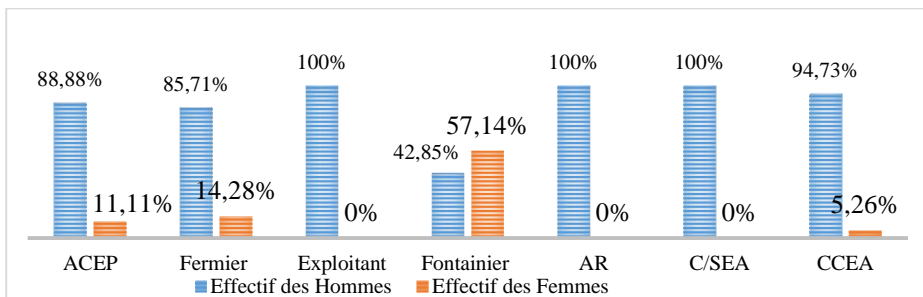


Figure 2 : Taux de représentation par sexe des acteurs dans la chaîne de gestion des ouvrages d'AEP

Source : données de terrain, janvier 2019



De cette figure, il ressort que le taux de représentation des femmes est encore très faible dans la chaîne de gestion des ouvrages d'AEP dans la commune de Klouékanmè. Le seul niveau où elle est représentée remonte la fonction de fontainier où le taux des femmes est de 57,14 % contre 42,85 % pour les hommes. Dans le Comité Communal Eau et Assainissement (CCEA), 5,26 % représentent la seule femme que le Partenaire Technique et Financier (PTF) BETHESDA envoie pour participer aux séances. Elle n'est pas même de droit. En claire, dans les nouveaux métiers liés à l'eau et qui génère de ressources importantes, la gente féminine est faiblement représentée.

La faible représentativité des femmes au niveau des nouveaux métiers de l'eau dans l'affermage des ouvrages d'AEP est liée à :

- la persistance des perceptions traditionnelles du rôle de la femme dans le foyer
- le niveau de Scolarité / insuffisance de formation des femmes
- la méconnaissance de l'importance de l'approche genre

Au contraire, l'affermage doit se baser sur une approche participative par le genre qui vise à tenir compte de la diversité des acteurs selon : (i) les groupes sexo-spécifiques : hommes et femmes, (ii) les catégories socio-économiques : des plus démunis aux plus nantis, (iii) les types d'abonnés : fontainiers, abonnés particuliers, abonnés institutionnels, (iv) les groupes vulnérables : veuves, jeunes mères, handicapés, enfants non scolarisés et (v) les groupes stratégiques : élus, enseignants, ménagères, agents de santé, chefs religieux (AFD, pS-Eau, 2008). L'affermage tel que pensé doit permettre de répondre aux besoins spécifiques des femmes, de les équiper et de les autonomiser pour qu'elles participent à tous les niveaux à la gestion des ouvrages d'AEP, y compris au processus décisionnel et de mise en œuvre.

### **3.3- Discussion**

Tel que mise en œuvre, la professionnalisation de la gestion des ouvrages d'AEP par l'affermage, l'affermage n'est pas la solution à un bon positionnement des femmes. En effet, malgré la reconnaissance grandissante de leurs rôles dans la gestion de l'eau dans les ménages, leur participation aux associations de gestion de l'eau est limitée ou inférieure à celle des hommes (CEDEAO, 2012). C'est pourquoi si la tendance actuelle se poursuit, et ce, au détriment des femmes, les principales victimes seront les elles, les enfants, les pauvres et les personnes marginalisées (Unilever Domestos, WaterAid, WSSCC, 2013). Ce traitement de la femme n'est pas la première. Elle remonte

au CGPE où les femmes y sont faiblement représentées. Dans les faits, la position de l'homme semble alors renforcée davantage par rapport à celle des femmes (PROTOS-BENIN, 2000). Car, « les rôles traditionnellement dévolus aux femmes sont ceux de mères et de ménagères alors que les hommes assument le rôle de chef de famille » (PNUD, 2000). Renforcer la participation des femmes dans la gestion des infrastructures d'AEP est une condition indispensable à l'instauration d'un service public continu de l'eau et d'une croissance pro-pauvres. C'est le gage de la croissance et de l'autonomisation des femmes. Il n'existe pas de solution miracle pour accroître l'autonomisation économique des femmes que de les impliquer dans les nouveaux métiers de l'eau. Le principe n° 2 de Rio reconnaît que « les femmes jouent un rôle central dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau et que leur participation pleine et entière est particulièrement nécessaire » (CEDEAO, 2012 : 13).

### **Conclusion**

La dimension du genre est particulièrement pertinente dans le sous-secteur de l'AEP. Même si le rôle des femmes est aujourd'hui largement reconnu en tant que premières actrices et usagères de l'eau, elles sont encore insuffisamment associées aux processus de décision et de gestion des ouvrages par l'affermage dans la commune de Klouékanmè. Ainsi la continuité du service public de l'eau est mise à mal et pérennité de l'exploitation des ouvrages d'AEP est fragilisée. Les groupes sociaux vulnérables sont davantage marginalisés car sont les premières victimes de la rupture du service public de l'eau.

**Références bibliographiques**

Water Sanitation Program, 2010, Evaluation du processus de professionnalisation de la gestion des AEV-Bénin, 131 p.

Water Sanitation Program, 2010, Intégration de la dimension Genre dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, 40 p.

Agence Française de Développement, programme Solidarité Eau, 2008, La prise en compte du genre dans les projets d'adduction d'eau potable en milieux rural et semi-urbain, 40 p.

Unilever Domestos, WaterAid et le Water Supply Sanitation Collaborative Council WSSCC), 2013, L'assainissement et l'hygiène en faveur des femmes et des filles, 28 p.

PROTOS-BENIN, 2000, Capitalisation du projet pilote eau et assainissement (PPEA) dans les départements du Mono et du Couffo, 83 p.

Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, 2012, Intégration du genre dans la gestion des ressources en eau en Afrique de l'Ouest : Analyse de la situation et esquisse d'un programme d'actions, 30 p.

## NOTE A L'INTENTION DES CONTRIBUTEURS

**DEZAN** est la revue scientifique du Département de Sociologie-Anthropologie de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi au Bénin. De sa dénomination «dézan» signifiant «rameau» en langue béninoise «fɔngbé», elle est représentative de la symbolique du changement social en culture africaine. De ce fait, la **Revue DEZAN** se donne pour vocation première de contribuer à une configuration décloisonnée des sciences de l'homme et de la société, pour une synergie transversale et holistique génératrice d'une interdisciplinarité plus fertile à un développement convergent où l'endogène et l'exogène sont en parfaite cohésion. Elle paraît au rythme de deux numéros par an. Les articles y sont rédigés en français, anglais, allemand, ou en langues nationales africaines.

Le comité de lecture est habilité à accepter pour publication ou non les articles soumis. Chaque article est résumé en une page au plus assorti de cinq mots clés du travail. Le manuscrit de 20 pages au plus est soumis en exemplaire original, recto seulement, saisi à l'intérieur d'un cadre de frappe 21 x 29,7; police Times New Roman, point 12, interligne 1,5. Il est accompagné d'un CD-RW ou d'une clé USB comprenant les données. Chaque auteur est appelé à donner son adresse électronique et son institution d'attache. Les cartes et les croquis sont scannés et notées de façon consécutive.

L'usage de l'Alphabet Phonétique International pour transcrire les termes en langues nationales est vivement conseillé. Les références bibliographiques dans le texte sont faites selon l'approche Van Couver ou Harvard dans une parfaite harmonie selon le choix de l'auteur. Chaque auteur apporte une participation de **30.000F**.



ISSN 1840-717-X DU 4ème trimestre  
Dépôt Légal N°6378 du 4ème trimestre

Impression : Centre des Publications Universitaires  
(Université d'Abomey-Calavi) Tél. : (00229) 95 91 57 61  
République du Bénin